

# M1 Droit des affaires Parcours Fiscalité des affaires du patrimoine

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

UNIV DE BORDEAUX-COLLÈGE  
DROIT SCIENCE POLITIQUE  
ÉCONOMIE GESTION - SERVICE  
FORMATION CONTINUE  
**Nathalie BOURDON**  
05.56.84.65.45  
formation.continue.dsp@u-  
bordeaux.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence  
professionnelle, BUT (Niveau 6  
européen)

### Conditions d'accès :

Etudiants titulaires d'une Licence en droit ou  
d'un diplôme jugé équivalent. Parcours  
conseillés : L3 droit de l'entreprise et L3 droit  
privé. Accès ouvert aux autres parcours.  
Seront particulièrement prises en compte les  
compétences acquises en droit de l'entreprise  
et en droit des obligations.

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

La formation, dispensée par des enseignants-chercheurs et des praticiens, vise à former des étudiants capables de maîtriser les enjeux à la fois théoriques et pratiques de la fiscalité tout en disposant d'une bonne maîtrise des matières connexes. La formation vise également à développer les compétences indispensables à une bonne insertion professionnelle (prise de parole en public, travail en équipe, mise en situation professionnelle, réflexion, synthèse, argumentation...).

## Contenu et modalités d'organisation

<https://droit.u-bordeaux.fr/Formations/Offre-de-formation/Masters/Mention-Droit-des-affaires/Master-Fiscalite-des-affaires-et-du-patrimoine>  
Maquette 2021/2022 pour information et maquette 2022/2023 en cours de réalisation Sur deux années : Master 1 : année universitaire classique Master 2 : année en apprentissage selon le rythme suivant : - Septembre, octobre, novembre à l'Université, - Décembre, janvier, février dans la structure d'accueil, - Mars, avril, mai à l'université, - Juin à l'université ou dans la structure d'accueil, - Juillet, août septembre (voire jusqu'en décembre) dans la structure d'accueil.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00269016	du 01/09/2022 au 31/08/2023	Pessac (33)	UNIV DE BORDEAUX- COLLÈGE DROIT SCIENCE POLITIQUE ÉCONOMIE GESTION - SERVICE FORMATION CONTINUE		Non éligible	FPC

**00332440**

du 01/09/2023 au  
31/08/2024

Pessac (33)

UNIV DE  
BORDEAUX-  
COLLÈGE DROIT  
SCIENCE POLITIQUE  
ÉCONOMIE  
GESTION - SERVICE  
FORMATION  
CONTINUE

Non  
éligible



**00415099**

du 01/09/2024 au  
31/08/2025

Pessac (33)

UNIV DE  
BORDEAUX-  
COLLÈGE DROIT  
SCIENCE POLITIQUE  
ÉCONOMIE  
GESTION - SERVICE  
FORMATION  
CONTINUE

Non  
éligible



**00556818**

du 01/09/2025 au  
31/08/2026

Pessac (33)

UNIV DE  
BORDEAUX-  
COLLÈGE DROIT  
SCIENCE POLITIQUE  
ÉCONOMIE  
GESTION - SERVICE  
FORMATION  
CONTINUE

Non  
éligible

